

Madame la Présidente,

Je tiens l'honneur de m'exprimer sur le point 136 de l'ordre du jour de la 73^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulé : « Exercice biennal 2018-2019 », et consacré au Dispositif de prestation de services centralisé, plus connu sous le acronyme anglais GSDM.

Ma délégation remercie **M. Christian Saunders**, Secrétaire général adjoint à la Gestion de la Chaîne logistique, et **M. Cihan Terzi**, Président du Comité consultatif pour les Questions administratives et budgétaires (CCQAB) pour la clarté de la présentation de leurs rapports respectifs.

Ma délégation s'associe, par ailleurs, aux déclarations du G77 et la Chine et du Groupe africain faites par les distingués Représentants de la Palestine et du Nigéria.

Madame la Présidente,

Je voudrais vous assurer du soutien de principe du Sénégal à l'agenda de réformes engagées par le Secrétaire général

A cet égard, ma délégation se joint à d'autres délégations pour réclamer du Secrétariat la publication du Rapport du Consultant ayant servi de base aux propositions.

Si il est vrai que nous partageons les préoccupations de faire aboutir cette réforme, dès que possible, il ne demeure pas moins essentiel de disposer de tous les éléments pertinents d'appréciation permettant un examen exhaustif et objectif des propositions ainsi formulées, en vue d'obtenir le succès attendu de la réforme.

Il s'y ajoute que sur les 387 processus administratifs identifiés, parmi lesquels 202 considérés comme des hubs, seuls 80 seraient opérationnels, à compter de 2020. Parmi ces 80, seuls 14 sont conformes au facteur temps.

Ces manquements ont amené le Comité consultatif à suggérer au Secrétaire Général d'envisager toutes les options, y compris la création de Centres supplémentaires.

Or, une telle démarche, parce qu'elle requiert des ressources additionnelles, nécessiterait impérativement l'autorisation de l'Assemblée générale.

